



## ENSEIGNANTS ET PERSONNEL

### Directrice :

### Enseignants / Atsem :

Classe de 3 TPS- 7 PS- 14 MS (24 élèves),  
Classe de 2 TPS - 7 PS- 13 GS (22 élèves), et 1  
arrivée ultérieure.

### AESH :

### Service civique :

### Périscolaire :

### Cantine :

## LIAISON ECOLE-FAMILLE

- Le cahier de liaison est l'outil indispensable de communication entre l'école et la famille. Il est à consulter tous les jours et doit toujours être dans le cartable.

- L'équipe enseignante est disponible pour répondre à vos questions ou parler du suivi de votre enfant. N'hésitez pas à nous solliciter pour un rendez-vous.

## SECURITE

### EXERCICES DE SECURITE :

- 3 exercices incendie : le mardi 21 septembre où tout le personnel et les enfants sont prévenus, un en avril puis en juin.

- 1 exercice PPMS (Plan Particulier de mise en sûreté). Le mardi 5 octobre aura lieu « un cache-cache silencieux » pour s'adapter à l'âge de vos enfants.

### COVID 19 :


- Port du masque par tous les adultes.
- Lavage fréquent des mains.
- Aération fréquente des locaux.
- Nettoyage des sols et des surfaces tous les jours.
- Limitation du brassage.




Un enfant malade ne doit pas être à l'école !

## SIGNALER UNE ABSENCE

La scolarité étant obligatoire à partir de la petite section, en cas d'absence de votre enfant, il vous sera demandé de prévenir l'école avant 8h30 en utilisant les moyens de communication suivants :

 02 97 01 64 97

 ec.0560520l@ac-rennes.fr

## REGLEMENT INTERIEUR

- **Horaires** : arriver entre 8h30 -8h40 et 13h20-13h30 (PS, 13h20 pour le dortoir) et venir chercher son enfant à l'heure : 11h40, 16h30.

- **fréquentation régulière.**

- **Fonctionnement de la cantine** (inscription jusqu'au mercredi pour le lundi/mardi, jusqu'au dimanche pour le jeudi/vendredi).

- Nous prévenir le matin si votre enfant reste à **la garderie** pour l'organisation de la sortie à 16h30, si imprévu, appeler.

- **Pas d'objets personnels** ni dangereux, pas de nourriture dans les sacs.

- **Marquer les vêtements** au nom de l'enfant.

- **En cas de maladie a fortiori contagieuse** l'école ne peut accueillir l'enfant, pas de médicaments.

## ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

### Vendredi 8 octobre

Les représentants élus ont un rôle important dans la relation entre les familles et l'école : 2 parents par classe (1 titulaire, 1 remplaçant).

### Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école.
- adopte le projet d'école.
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions concernant la vie de l'école.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

**18 octobre/ 1er mars / 20 juin à 18h.**

## OCCE

Votre participation à la coopérative scolaire est libre et non obligatoire.

On l'évalue à une vingtaine d'euros par enfant.

L'argent collecté nous sera utile pour pourvoir à l'entretien de la bibliothèque de l'école, compléter le matériel (disques, jeux éducatifs...), financer les projets pédagogiques des enseignants et les sorties scolaires (cinéma, spectacles proposés par Vannes Agglo, environ 5 euros par élève à chaque fois).

## ASSURANCE SCOLAIRE

Elle est obligatoire pour toute sortie dépassant le temps scolaire.

## LES PROJETS : Moi, Mon Ecole, Vannes

- Gymnase MS et GS une fois par semaine + parcours le vendredi.
- Travail parallèle entre les 2 classes pour les PS.
- Le prix des incorruptibles, lecture des albums et vote en mai.
- Photos individuelles avant les vacances de la Toussaint.
- La semaine du goût (du 11 au 15 octobre 2021). Ateliers des 2 classes.
- Atelier pressage de pommes le lundi 15 novembre.
- Projet Watty : économie d'énergie.
- Les élèves assisteront à un spectacle en commun avec l'école Pape Carpentier.
- Noël : petite représentation des enfants de l'école le jeudi 16 décembre 2021. Petit déjeuner le lendemain à l'école.
- Semaine de la maternelle en janvier 2022.
- Carnaval le 1<sup>er</sup> mars.
- Semaine de la presse à l'école en mars.
- Spectacles d'arts vivants demandés auprès de Vannes agglo. Nous attendons les réponses.
- Les élèves de MS – GS se rendront 2 fois au cinéma de la Garenne.
- Les élèves de GS iront à la patinoire du 4 février au 25 mars.
- Participation à des ateliers avec le patrimoine de Vannes.
- Photo de classe fin mai.
- Kermesse le vendredi 24 juin.

## JOURNEE TYPE

- Accueil dans les classes.
- Motricité : chaque classe se rend dans la salle à tour de rôle : François de 9h10 à 9h40, Anne-Gaëlle de 9h55 à 10h25.
- Récréations de 10h25 à 11h (avec un décalage de 5 minutes pour ne pas brasser les élèves aux sanitaires) et l'après-midi de 15h30 à 16h.
- Cantine
- Sieste : elle est obligatoire en Petite Section, les élèves restent de façon systématique au dortoir jusqu'à 14h10.  
Pour les élèves de MS : à partir de la Toussaint, proposition et choix des familles.
- Réveil échelonné des PS qui remontent en classe progressivement. Ateliers autonomes et individuels de manipulation.
- Programmation commune sur le cycle. Outils des enseignants communs pour donner du sens aux apprentissages. Travail commun pour les élèves de Petite Section. Il peut y avoir un décalage de quelques jours dans un sens ou dans l'autre car nous nous partageons le matériel mais projets identiques.
- Des outils communs : cahier de liaison, cahier de vie, cahier du bonhomme.

## DIVERS

- Les goûters d'anniversaire du mois sont confectionnés à l'école en fin de mois. Les ingrédients sont demandés aux parents dont l'enfant fête son anniversaire.
- Nous demandons une pochette à élastique pour le dossier de votre enfant et un sac en tissu pour le transport du cahier de vie.
- Serviettes de table à fournir par les parents. Elles sont lavées quotidiennement par les ATSEM. Penser à inscrire le prénom de l'enfant et à coudre un élastique.
- Pour les PS : prévoir un change complet ainsi que des chaussettes. Appel à contribution de sacs plastiques. Si l'école prête des changes, merci de les laver et de les rendre rapidement.
- Abonnement école des loisirs.